



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
PREMIER MINISTRE

**S . G . D . S . N**  
Agence nationale de la sécurité  
des systèmes d'information  
CERTA

Paris, le 10 août 2011  
N° CERTA-2011-AVI-437

Affaire suivie par :  
CERTA

## AVIS DU CERTA

**Objet : Vulnérabilité dans le service d'accès au bureau à distance Windows par le Web**

---

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>  
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2011-AVI-437>

---

### Gestion du document

Référence	CERTA-2011-AVI-437
Titre	Vulnérabilité dans le service d'accès au bureau à distance Windows par le Web
Date de la première version	10 août 2011
Date de la dernière version	–
Source(s)	Bulletin de sécurité Microsoft MS11-061 du 09 août 2011
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – Gestion du document

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

## 1 Risque

Élévation de privilèges.

## 2 Systèmes affectés

- Windows Server 2008 R2 (64 bits) ;
- Windows Server 2008 R2 SP1 (64 bits).

## 3 Résumé

Une vulnérabilité liée à l'accès Web aux services de bureau à distance a été corrigée et permet à un utilisateur malintentionné de réaliser une élévation de privilèges.

## 4 Description

Une vulnérabilité liée à l'accès Web aux services de bureau à distance a été corrigée. Elle permet à un utilisateur malintentionné d'élever ses privilèges en utilisant une injection de code indirecte à distance (XSS) sur le site d'accès, dans le contexte de l'utilisateur connecté.

## **5 Solution**

Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

## **6 Documentation**

- Bulletin de sécurité Microsoft MS11-061 du 09 août 2011 :  
<http://www.microsoft.com/france/technet/security/Bulletin/MS11-061.msp#>  
<http://www.microsoft.com/technet/security/Bulletin/MS11-061.msp>
- Référence CVE CVE-2011-1263 :  
<http://cve.mitre.org/cgi-bin/cvename.cgi?name=CVE-2011-1263>

## **Gestion détaillée du document**

**10 août 2011** version initiale.